



2023 - 074

Bras, le 27 février 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté municipal n°2021-447 du 23 décembre 2021,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 27 février 2023 par laquelle Monsieur PAIN Michel, 14 chemin les Flouns 83170 Tourves sollicite l'autorisation de déposer des matériaux (sable) ainsi qu'une bétonnière, pour le compte de Monsieur CHIAVARINO Frédéric afin effectuer des travaux, au n°4 rue Emile Combes à BRAS (Var) le jeudi 02 mars 2023,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer la circulation à l'occasion du dépôt de matériaux sur la voie publique,

ARRÊTE

Art.1 : Le jeudi 02 mars 2023, le stockage de matériaux et une bétonnière sont autorisés sur la voie publique devant le 04 rue Emile Combes à Bras de 08h00 à 17h00. Cette occupation du domaine public ne devra pas gêner l'avancée des travaux réalisés par la société MINETTO ET EIFFAGE

Art.2 : Le chantier sera signalé réglementairement par la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié.
Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

Art.3 : Monsieur CHIAVARINO sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Art.4 : Monsieur le Secrétaire Général des Services et les Agents de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art.5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur PAIN
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS.

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité